L'Académie de Médecine dans le débat politique ?

En ce début d'année électorale où il sera beaucoup question de sécurité, il n'est pas inutile de rappeler le rapport que l'Académie de Médecine a consacré en juin 2003 à la prévention des troubles psychiques 1. Le soin n'y est pas défini comme une façon d'assurer « l'état de bien-être physique et psychique » dont parle l'OMS, mais comme la condition pour « espérer (une) baisse de la violence » et une « diminution des comportements à risque ». Suivent une liste de mesures visant à mettre tous les travailleurs du champ social et éducatif à contribution pour récolter des données chiffrées sur chaque enfant, données dont l'Académie demande qu'elles soient conservées sans limitation de durée et non pas détruites à 6 ans comme le préconise la CNIL. Et comme le rôle de l'environnement est sans cesse rappelé, on peut craindre que ces rapports débordent peu à peu le cadre de l'enfant pour concerner aussi ses proches. Tout cela, bien sûr, est justifié par l'idéal d'une société saine. Mais c'est malheureusement un idéal semblable qui a nourri les plus terribles entreprises liberticides du XX^{ème} siècle. Sous prétexte d'éradiquer la dépression, la délinquance et la toxicomanie, l'Académie peut-elle ignorer les retombées politiques possibles de son programme ?